

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 AVRIL 2009

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Alain DIETRE, Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Absente : Mme Céline FOUTOYET

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT.

COMPTES DE GESTION 2008

Ils sont dressés par monsieur NEAULT, trésorier de la commune. Ces comptes sont conformes aux comptes de la commune et acceptés à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Ils sont présentés par Jean-Claude THABARD, 1^{er} adjoint et se résument comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	/	127968.21	79866.47	/	79866.47	127968.21
Opérat. de l'exercice	107871.65	238740.81	103415.47	118386.17	211287.12	357126.98
TOTAUX	107871.65	366709.02	183281.94	118386.17	291153.59	485095.19
Résultats de clôture		258837.37	64895.77			193941.60

COMPTE ANNEXE POUR EAU

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	/	26622.67	/	3680.61	/	30303.28
Opérat. de l'exercice	12 389.65	18383.20	14 334.94	14935.78	26724.59	33318.98
TOTAUX	12 389.65	45005.87	14 334.94	18616.39	26724.59	63622.26
Résultats de clôture		32 616.22		4 281.45		36 897.67

COMPTE ANNEXE POUR ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	/	1 983.07	/	907.17	/	2 890.24
Opérat. de l'exercice	1 172.63	16.82	16.82	993.23	12 179.30	15 546.32
TOTAUX	1 172.63	1 999.89	16.82	1900.40	12 179.30	18 436.56
Résultats de clôture		827.86		1883.58		2 711.44

Après la sortie de monsieur le maire, ces comptes sont approuvés à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget principal

Le résultat de fonctionnement de 258 837.37 € est affecté à l'unanimité comme suit

- 64 895.77 euros à l'apurement du déficit antérieur.....
- 193 941.60 euros à l'excédent reporté (compte R 002)

Budget eau

Le résultat de fonctionnement de 32 616.22 € est affecté à l'unanimité comme suit

- 32 616.22 euros à l'excédent reporté (compte R 002)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 AVRIL 2009

Budget assainissement

Le résultat de fonctionnement de 827.26 € est affecté à l'unanimité comme suit

- 827.26 euros à l'excédent reporté (compte R 002)

NATURA 2000 MASSIF DE LA SERRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis réservé sur la désignation du site NATURA 2000 Massif de la Serre au titre de la directive "oiseaux sauvages". Il craint que les entreprises forestières et les affouagistes redoutent de venir exploiter les bois du fait des contraintes et que les exploitants agricoles soient de plus en plus pénalisés dans leur activité.

CONTRAT ENTRETIEN LOCAUX TECHNIQUES EAU

Les conseillers acceptent les tarifs de l'entreprise THIEULIN pour le contrat d'entretien des stations de pompage et de surpression pour la période 2009-2010.

Forfait déplacement prise en charge HT 120.00 euros

Main d'œuvre horaire sur place HT 48.00 euros

Fournitures en sus

ACCESSIBILITE MAIRIE

Les conseillers décident, par 7 voix pour et 3 voix contre, que l'accessibilité de la mairie sera faite par la construction d'une extension place Charles Boisseau et que la parcelle AB 125 sera aménagée en place.

Ils demandent le concours du SIDEC pour les aider à la réalisation de ce projet.

REPLISSAGE DES PISCINES

Le conseil décide à l'unanimité de prendre les dispositions suivantes pour le remplissage des piscines :

- Tout propriétaire d'une piscine de plus de 10 m³ de contenance devra informer la mairie de la date de remplissage une semaine avant.
- La quantité d'eau quotidienne pour le remplissage ne devra pas excéder 20 m³.
- Tout remplissage devra être réalisé avant le 15 juillet ou après le 15 octobre.
- En cas de condition de sécheresse importante, le remplissage sera interdit.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le mode d'attribution des subventions a changé mais n'est pas encore totalement arrêté. Le conseil attend les dernières informations et les prix de l'appel d'offres avant de prendre une décision.

EXTENSION CIMETIERE ET CREATION COLUMBARIUM

Le conseil décide d'étendre le cimetière dans sa partie sud est aux limites cadastrales pour que cette partie nouvelle permette la création d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et d'emplacement de tombes nouvelles

QUESTIONS DIVERSES

- Repas des anciens : il aura lieu le 05 décembre 2009
- Le "souvenir français" a versé une subvention de 282.61 € pour la réfection de la tombe d'un soldat Mort pour la France.
- Façades de l'église : attente des réponses après la visite sur place.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 23 h 10.